



# COMMUNE DE LOVAGNY

## AVIS DE PROLONGATION D'ENQUETE PUBLIQUE CONJOINTE

### ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE REVISION N° 1 DU PLU ET LE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT « VOLET EAUX PLUVIALES »

Monsieur le Maire fait connaître que, conformément à l'arrêté municipal n° 2019-15 du 11 janvier 2019, il sera procédé à une prolongation de l'enquête publique conjointe, sur le territoire de la Commune de Lovagny, dont l'objet porte sur le projet de révision n° 1 du P.L.U et le zonage d'assainissement « volet eaux pluviales ».

L'enquête publique conjointe, prévue du vendredi 28 décembre 2018 (09 h 15) au mercredi 30 janvier 2019 (18 h 00) **inclus, est prolongée pour une durée de 15 jours, soit jusqu'au jeudi 14 février 2019 (18 h 00) inclus** et se déroulera à la Mairie de Lovagny (74330), 50 route de Poisy.

Les pièces des 2 dossiers, ainsi que les 2 registres respectifs d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire-enquêteur, seront déposés et mis à la disposition du public en mairie de Lovagny pendant toute la durée de l'enquête publique, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, soit :

**Du jeudi 27 décembre 2018 (09 h 15)  
au jeudi 31 janvier 2019 (18 h 00)**

<b>Matin : du lundi au samedi</b>	09 :15/11 :45	<b>Matin : du lundi au samedi sauf mercredi</b>	09 :15/11 :30
<b>Après-midi : lundi, mercredi, vendredi</b>	14 :30/18 :00	<b>Après-midi : lundi, mardi et vendredi</b>	14 :30/17 :00
		<b>Après-midi : jeudi</b>	14 :30/19 :00

**Du vendredi 1<sup>er</sup> février 2019 (09 h 15)  
au jeudi 14 février 2019 (18 h 00)**

Chacun pourra prendre connaissance des dossiers sur place et consigner, éventuellement, ses observations, suggestions et contre-propositions sur les registres respectifs (révision du PLU ou zonage d'assainissement « volet eaux pluviales »). Les dossiers seront consultables gratuitement, pendant toute la durée de l'enquête, en version informatique depuis un poste spécialement dédié, au siège de la Mairie de Lovagny (74330) 50, route de Poisy, aux jours et heures d'ouverture au public ci-dessus indiqués et pourront également être consultés et téléchargés sur le site Internet de la Mairie de Lovagny ([www.lovagny.fr](http://www.lovagny.fr)).

Le public pourra adresser ses observations écrites au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante : Monsieur le Commissaire-Enquêteur (Enquête publique conjointe sur le projet de révision du PLU de Lovagny et le zonage d'assainissement « volet eaux pluviales ») - Mairie de LOVAGNY - 50 route de Poisy - 74330 LOVAGNY

Le public pourra également, pendant toute la durée de l'enquête conjointe, transmettre ses observations par courrier électronique aux adresses suivantes : [plulovagny.enquetepublique@orange.fr](mailto:plulovagny.enquetepublique@orange.fr) (pour le dossier du PLU) et [pluvialeslovagny.enquetepublique@orange.fr](mailto:pluvialeslovagny.enquetepublique@orange.fr) (pour le dossier des eaux pluviales).

Monsieur Guy FAVRE, Commissaire-Enquêteur assurera des permanences et recevra les observations du public dans les locaux de la mairie de LOVAGNY les :

- ⇒ Permanences restantes : Vendredi 18 janvier 2019 (16 h 00/19 h 00) et Mercredi 30 janvier 2019 (15 h 00/18 h 00) ;
- ⇒ Permanence supplémentaire : Jeudi 14 février 2019 de 15 h 00 à **18 h 00**.

Le rapport du commissaire-enquêteur et ses conclusions, transmis à Monsieur le Maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête, seront tenus à la disposition du public au siège de la Mairie de Lovagny, durant un an à compter de la clôture de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture au public (sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle) et publiés sur le site Internet de la Commune : [www.lovagny.fr](http://www.lovagny.fr).

A l'issue de l'enquête publique, et après d'éventuelles modifications pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur, le projet de révision du PLU et le zonage d'assainissement « volet eaux pluviales » seront soumis à l'approbation du Conseil Municipal de Lovagny.